



Fiche terminologique n°90

TERME ÉTUDIÉ : **tenure-track position**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **tenure-stream position; tenure-track appointment**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation postsecondaire : administration et financement de l'éducation

DÉFINITION : A professorial position in which the incumbent can be granted tenure after a specific number of years of university-level experience provided he or she meets the criteria of the institution.

CONTEXTE : "Applications are invited for a tenure-track position at the Assistant Professor level in the Department of Mechanical Engineering of the University of Ottawa."

TERME ÉTUDIÉ : **poste menant à la permanence**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **poste conduisant à la permanence; poste ouvrant droit à la permanence**

DÉFINITION : Poste d'enseignement qui permet d'obtenir la permanence après un nombre précis d'années d'expérience en milieu universitaire, à condition de satisfaire aux critères imposés par l'établissement.

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «poste ouvrant droit à la permanence» car il n'est pas question de droit mais tout simplement d'admissibilité à la permanence. Il écarte le terme «poste conduisant à la permanence», le verbe «conduire» étant peu usité dans ce sens.

Le Réseau retient et recommande le terme «poste menant à la permanence», d'usage courant, qui exprime clairement la notion.

DATE DE RÉDACTION : décembre 1989